

**UNITED BANK FOR AFRICA BENIN
UBA-BENIN**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social de 19.600.000.000 de Francs CFA, dont le siège social est sis à Cotonou, Cadjèhoun, Quartier AWHANLEKO, Ilôt 610, Parcelle zb, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RB/COT/07 B 1739, Agrément n° B0067 M, IFU n° 3200700019314, 01 BP 2020 Cotonou-Bénin.

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de UBA BENIN sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte (AGO et AGE) qui se tiendra le **Jeudi 10 Avril 2025, à 13 heures 30 minutes**, au **NOVOTEL HOTEL de Cotonou, Salle BAOBAB** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

1- APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
Examen du rapport des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers annuels.
Examen des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

2- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

3- APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

4- QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

5- CONSTATATION DE LA FIN DE MANDATS DE DEUX ADMINISTRATEURS ET PROROGATION D'ECHEANCE

6- NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

7- FIXATION DE LA REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'EXERCICE 2025

8- AUTORISATION DE DECLARATION SEMESTRIELLE DE DIVIDENDES

9- PRESENTATION DU RAPPORT D'EVALUATION DE L'ORGANE DELIBERANT

10- VOTE DES RESOLUTIONS

- Approbation des comptes de l'exercice 2024
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions réglementées
- Quitus aux Administrateurs
- Constatation de la fin de mandat de deux Administrateurs et prorogation d'échéance de fin de mandat au 31 décembre 2025
- Nomination d'Administrateurs
- Fixation de la rémunération des Administrateurs pour 2025
- Déclaration semestrielle de dividendes sans distribution
- Rapport d'évaluation du Conseil d'administration au titre de l'année 2023
- Pouvoirs aux fins des formalités

II- ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (AGE)

1- RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

2- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA BANQUE

3- VOTE DES RESOLUTIONS

- Augmentation du capital social de la Banque
- Pouvoirs au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'augmentation du capital social
- Modification des statuts de la Banque
- Pouvoirs aux fins des formalités

Tout Actionnaire empêché, peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un mandataire de son choix.

Les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale sont disponibles au Siège de la Banque à Cotonou, à Cadjèhoun, Quartier AWHANLEKO, Ilôt 610, Parcelle zb, Direction Juridique et Secrétariat du Conseil d'Administration. Ces documents pourront vous être adressés par voie électronique, sur demande.

Il est également porté à la connaissance des actionnaires que la participation à la réunion sera mixte : à la fois en présentiel et en ligne. Les détails de connexion seront obtenus sur demande de l'actionnaire.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez téléphoner au **01 21 30 18 30/ 01 94 01 50 62 ou 01 68 97 78 25**.

Le Conseil d'Administration